



Granulats d'isolation en perlite expansée

conformément à la norme DIN EN 14316-1

- classe de matériau de construction A1
- $\lambda_{\text{R}} = 0,05 \text{ W/(mK)}$
- densité apparente : env. 90 g/l



APPLICATIONS

- pour l'isolation thermique de planchers de combles, planchers en poutres de bois
- pour toiture (entre les chevrons)
- pour murs en ossature bois ou en panneaux de bois

PROPRIÉTÉS

- inoffensif sur le plan écologique
- entièrement minéral
- ouvert à la diffusion

COMPOSITION

- Roche de perlite naturelle expansée

MISE EN OEUVRE

- Les granulats d'isolation ISORAAB DK-I sont mis en place en vrac à l'état sec dans le plancher en poutres de bois ou dans les caissons puis nivelés par le biais des poutres. Ils peuvent ensuite être recouverts par ex. avec un voile de verre.
- Pour les surfaces praticables, il est recommandé de clouer ou visser des panneaux de particules ou un planchéage à rainure et languette (planches bouvetées) sur le solivage. Le cas échéant, poser au préalable un pare-vapeur.
- Pour des travaux de rénovation, le plancher en bois peut en alternative être ouvert par sections env. tous les 2 m. Les granulats d'isolation ISORAAB DK-I sont alors versés puis poussés dans la cavité des deux côtés. La surface peut ensuite être refermée avec les planches.
- Avant la mise en place dans des cavités fermées sur le haut par des planches, contrôler le matériau quant à la teneur en humidité.

FORME DE LIVRAISON

- 100 l/sac

STOCKAGE

- Stocker au sec et de manière conforme.

CONSOMMATION / RENDEMENT

- Consommation : env. 10 l par m² pour une hauteur de structure de 1 cm

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Granulométrie	0 – 6 mm
Densité apparente	90 kg/m ³ ± 15 %
Conductivité thermique	0,05 W/(mK)
Réaction au feu	A1 (incombustible) selon EN 13501
Couleur	blanc naturel

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

- Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.
- Mettre au rebut conformément à la réglementation.

REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. La mise en œuvre de matières premières naturelles peut entraîner des différences par rapport aux valeurs et propriétés indiquées. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.